



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CIRCONSCRIPTION DE
CARROS 3 VALLÉES

École des Moulins

15 route de Castagniers
06 670 Castagniers

tél : 04 93 29 27 90

fax : 04 93 29 27 90

email : ecole.0060213Z@ac-nice.fr

Direction : B. Pain

CONSEIL D'ÉCOLE

Rappel :

Décret 90-788 du 06-09-1990 consolidé le 21/05/09 – Art relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles :

Le Conseil d'Ecole : Le Conseil d'Ecole est composé du conseil des maîtres, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'Education Nationale chargé de visiter les écoles.

Le Conseil d'Ecole adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'Ecole (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°1

Jeudi 8 novembre 2018 – 18h à 20h35

Présents :

Mme Barbera, M. Cauvin, Mme Ciardelli, M. Gittard, Mme Marconi, Mme Merel, Mme Spinelli C., Mme Spinelli S. (parents délégués), Mme Launay, Mme Pain, Mme Staels (enseignantes), Mme Bessone et Mme Bonnamy (ATSEM), M. Murriss (adjoint au maire).

Excusés : *Mme Gatta, Mme Hameau, Mme Broussal (enseignante RASED), Mme Deroo (DDEN), M. Sicart (Responsable du périscolaire).*

Secrétaire : Stéphanie Launay

Ordre du jour :

- Présentation de l'équipe pédagogique,
- Bilan des élections des représentants des parents d'élèves,
- Effectifs et organisation pédagogique,
- Présentation des projets pédagogiques,
- Livrets scolaires,
- Vote du règlement intérieur,
- État des locaux, travaux, équipement, sécurité,
- PPMS et exercices de sécurité,

- Bilan de la coopérative,
- Aide aux élèves (APC, RASED, dispositifs d'aide)
- Fonctionnement du périscolaire,
- Questions diverses (à transmettre par mail à la directrice avant le 5/11).

- **Présentation de l'équipe pédagogique**

Mme Pain, enseignante de CM et directrice de l'école

Mme Hameau, quart de décharge de la directrice tous les jeudis

Mme Staels, enseignante en CE

Mme Gatta, enseignante en GS / CP

Mme Launay, enseignante en PS / MS / GS

Mme Broussal, enseignante du RASED

- **Bilan des élections des représentants des parents d'élèves**

Le taux de participation aux élections est très important : 121 votants sur 149 inscrits sur la liste électorale, soit un taux de 81,21% (8 bulletins blancs ou nuls).

La liste présentée par Mme Marconi a obtenu 3 sièges, avec 72 voix, soit 63,72% des suffrages exprimés, et la liste présentée par l'APE a obtenu 1 siège, avec 41 voix, soit 36,28% des suffrages exprimés.

Sont donc élus Mmes Virginie Barbera, Carole Marconi, Chloé Merel, Stéphanie Spinelli (titulaires), Mmes Elodie Ciardelli, Carole Spinelli et Mrs Cédric Cauvin et Johan Gittard (suppléants).

La directrice précise que les parents élus forment maintenant un seul groupe.

Sont membres du conseil d'école, **avec droit de vote**, 4 parents élus, 2 élus (le maire ou son représentant et un conseiller municipal), une des enseignantes du RASED, la DDEN, les 4 enseignantes de l'école, les enseignants (à temps partiel ou remplaçant) exerçant dans l'école le jour de la réunion.

Le suppléant d'un représentant peut assister au conseil d'école, mais il ne peut prendre part au débat que s'il remplace un titulaire absent.

Ont été invités pour participer aux délibérations, avec voix consultative pour les affaires qui les intéressent, mais sans droit de vote : M. Sicart, représentant du périscolaire, Mmes Bonamy et Bessone, ATSEM.

- **Effectifs et organisation pédagogique**

PS / MS / GS : 23 élèves (5 PS - 10 MS – 8 GS)

GS / CP : 20 élèves (10 GS et 10 CP)

CE1 / CE2 : 25 élèves (11 CE1 et 14 CE2)

CM1 / CM2 : 26 élèves (11 CM1 et 15 CM2)

TOTAL : 94 élèves

Baisse des effectifs par rapport à 2017-18 : - 7 élèves.

Grosse cohorte d'élèves de « Grande section » : 18 enfants.

- **Présentation des projets pédagogiques**

- **Projet d'école : poursuite des actions mises en œuvre : journal / théâtre / jardin**

- **Projet « Mon école est un refuge LPO »** : Intervention auprès des CM par des animateurs de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) en juin et novembre 2018. Objectif : continuer à développer la biodiversité dans l'école, autour du projet jardin (Mme Gatta confectionne des mangeoires avec ses élèves), et protéger les hirondelles qui viennent nicher chaque année.

L'inauguration du refuge aura lieu le vendredi 9 novembre à 15h30. M. Murriss essaiera d'être présent.

La directrice réitère sa demande d'organiser une réunion avec tous les partenaires de l'école : mairie, périscolaire, responsable des CLSH, pour que les plantations et les aménagements soient respectés, voire entretenus, par tous.

- **Le journal de l'école** : le n°6 est prévu pour le mois de janvier, avec le soutien de la mairie pour l'impression...
- **Projet de réaménagement de la cour de récréation**, pour favoriser la mixité et réduire les conflits. (Voir projet en annexe) Pour mettre une cabane de rangement, il faudra demander l'autorisation de l'urbanisme. M. Gittard propose l'aide de parents pour réaliser les tracés.
- **Semaine du goût** : Nous souhaitons cette année travailler sur l'équilibre alimentaire et organiser un petit-déjeuner équilibré. Nous avons renoncé devant la manipulation à prévoir, car nous pensions ne pas avoir l'autorisation d'utiliser le réfectoire. M. Murriss ne s'oppose pas à cette idée, soutenue par les parents qui proposent leur aide pour préparer, puis ranger et nettoyer le réfectoire. Les enseignantes fixeront une date, de préférence un jeudi avant Noël.

- **Inscription « découverte » à l'USEP** : 49 € pour deux classes : celles de Mme Gatta et de Mme Pain - Lancement d'une activité sportive avec des éducateurs sportifs, et participation à une rencontre festive et sportive en fin d'année (transport pris en charge par l'USEP).

- **CM** : Théâtre, dans le cadre du projet « Mots et Masques » de l'OCCE : création d'une saynète d'une dizaine de minutes sur un thème imposé : « Nous sommes un autre toi », avec l'intervention (5h) d'un comédien professionnel.

- **CE** : Décoration de la cour en lien avec le recyclage des bouchons ; roller et tennis ; De la Préhistoire à nos jours : projet de saynètes en cours de création.

- **PS/ MS/ GS/ CP** : Apprentissages à travers les contes (compréhension de textes littéraires, apprendre à raconter). Théâtralisation et rencontres inter-classes.

- Comme mentionné l'an dernier, nous demandons la possibilité d'utiliser la salle des fêtes en fin d'année pour un spectacle d'école. Nous écrivons un courrier au maire dans ce sens.

- **Plan Bibliothèque** : Notre école a été sélectionnée pour bénéficier d'une dotation de 1500 € en livres. Dans l'urgence, nous avons sélectionné 194 ouvrages. À notre demande, les parents sont d'accord pour nous aider à les couvrir.

Nous aimerions également répertorier tous les ouvrages dans un logiciel documentaire, qui permet ensuite de faire des recherches par thème et facilite la gestion des emprunts. Cela s'appelle Hiboutheque (Canopé) et l'abonnement coûte 30 € par an. Mais nous ne pourrions le faire qu'avec de l'aide, car cela prend du temps. Les parents demandent si cela peut se faire en ligne, de chez soi. Cela devrait pouvoir se faire. Nous relancerons la demande d'aide dès que nous aurons les nouveaux livres.

- **Remerciements à l'APE pour les sorties offertes**, faites (Musée de la Préhistoire de Menton, en octobre, pour les classes de Mme Gatta et de Mme Staels) et à venir (CIAC de Carros, le 30 novembre, pour les classes de Mme Launay et de Mme Pain). L'APE a offert à l'école deux bus pour une sortie en fin d'année dernière (les sorties ont finalement eu lieu en octobre et en novembre 2018) et offre cette année deux bus pour une sortie en mai 2019.

- **Livrets scolaires**

Le Livret Scolaire Unique (LSU) sera remis aux élèves de primaire une fois par semestre. Le premier semestre va du 3 septembre au 3 février, le deuxième du 4 février au 5 juillet. En maternelle, les enseignantes renseignent un carnet de suivi des apprentissages. Un livret synthétise les compétences acquises en fin de grande section.

- **Vote du règlement intérieur**

Les parents demandent à mentionner l'existence du Site Web de l'école, et à signaler l'existence du médiateur académique. La directrice précise que si l'information de l'existence du médiateur académique doit être donnée aux parents, cette information n'a pas sa place dans le règlement intérieur de l'école.

Le règlement intérieur, modifié au paragraphe C pour mentionner le site Web, est voté à l'unanimité.

Il sera collé dans les cahiers de liaison et devra être signé par les parents.

- **État des locaux, travaux, équipement, sécurité**

- Le **DUERP** (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) a été actualisé et transmis à la mairie le 27/10. Il sera transmis à l'IEN. Il contient les demandes suivantes :
 - réitération de la demande d'anti-pince doigts,
 - fragilité de la vitre sur la porte séparant la salle de motricité de la salle de CP,
 - fixation au mur des étagères,
 - mesure de la qualité de l'air intérieure (l'échéance, dans le décret du 17/08/2015, était janvier 2018 pour la surveillance de la QAI et l'évaluation des moyens d'aération dans les écoles), → *M. Murriss précise qu'un devis a été demandé. Cela coûte cher, et l'échéance légale a été reportée.*
 - remplacement des lauriers roses par des plantes non toxiques,
 - limitation du stationnement devant les fenêtres des maternelles.

- Autres demandes de travaux :

- Aggrandir le lavabo de la cour, ou ajouter un autre lavabo à côté, pour qu'il y ait 4 ou 5 robinets, suffisamment espacés pour que plusieurs enfants puissent boire en même temps.
- Renouveler les tracés de la cour de récré, selon le projet de réaménagement.
- Néons à changer dans la classe de CP
- Fenêtre à changer ou réparer dans le couloir des CP. Elle empêche le confinement.
- Fenêtre et volet du dortoir à changer.
- Batteries des radios à changer → *M. Murriss précise qu'elles ont été commandées.*
- Installer une sonnerie avec interphone dans le hall de la salle des maîtres (avec un volume réglable pour ne pas gêner la sieste des élèves de PS)
- Installer un distributeur à papier (essuie-mains, mouchoirs) dans le hall de la salle des maîtres, pour compléter la pharmacie (essuyer des larmes ou autour d'une blessure).
- Abattants des WC à changer dans les toilettes de la cour et celles de la classe de CP.
- Installer un petit cumulus dans la classe de CP.

- Suivi des travaux demandés lors des conseils d'école précédents :

- M. Le Maire a dit qu'une protection en Polycarbonate permettant d'aller sous le préau de l'école sans se mouiller en cas de pluie ne serait pas possible. Pourrait-on envisager autre chose ?

- Demande d'installation d'une marquise devant la porte de la salle des maîtres,

- Connexion Internet filaire dans la classe de GS – CP. → M. Murriss répond qu'en mars, la fibre arrive à Castagniers. Tous les câblages devront être refaits. Cela sera fait à ce moment-là.

- Installation du vidéo-projecteur en classe de GS-CP.

- Des manivelles des stores sont à changer dans la classe de CM et PS-MS.

- Certaines peintures mériteraient d'être renouvelées (BCD, couloir des CP notamment). Les peintures, même neuves, ne supportent pas la patafix. Il faudrait mettre des bandes de bois tendre dans les classes, pour que l'on puisse punaiser des affichages sans détériorer la peinture.

- Les mallettes de confinement n'ont pas été complétées, ni la pharmacie (désinfectants périmés en novembre 2018). → M. Murriss répond que la commande est passée.

- Les antivirus des ordinateurs doivent être mis à jour. Dans la classe de CM, il était prévu début septembre qu'MBO vienne installer le wifi, le contrôle parental et les antivirus sur les ordinateurs.

- Un vrai « grand ménage » pourrait-il être fait pendant les prochaines vacances ?

• **PPMS et exercices de sécurité**

Le PPMS est scindé en 2 PPMS : risques majeurs / Attentat – intrusion. Il a été actualisé, et est en attente pour la chaîne d'alerte. Les parents sont d'accord pour poursuivre l'expérience. Mme Barbera sera le relais de la classe de Mme Launay (PS-MS-GS), M. Gittard celui de la classe de Mme Gatta (GS-CP), Mme Marconi, celui de la classe de Mme Staels (CE1-CE2), et Mme Spinelli Stéphanie celui de la classe de Mme Pain (CM1-CM2).

Un exercice de confinement (risques majeurs) a été réalisé le 5 octobre. Un exercice d'évacuation - incendie est prévu avec les pompiers le 22 novembre. Nous testerons la chaîne d'alerte à ce moment-là. Un mot sera mis au préalable dans les cahiers de liaison pour avertir les parents.

Un exercice attentat est prévu le 07/12. les dates sont indiquées dans la rubrique « agenda » du site Web de l'école.

- **Bilan de la coopérative**

Les comptes sont équilibrés. Mme Lopez a signé le CRF en septembre, ainsi que les enseignantes. Cette année, nous devons également désigner un parent élu comme « vérificateur aux comptes ». Ce sera Mme Marconi.

Cette année, seulement 80% des familles ont participé à la coopérative. C'est cet argent qui sert à payer des ateliers lors des sorties, des graines, des plantes, des petits objets ou livres en rapport avec les projets ou les moments de l'année, qui profitent directement aux enfants. Par exemple, les ateliers de la sortie du 12/10 ont coûté 200 €.

- **Aide aux élèves (APC, RASED, dispositifs d'aide)**

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont mises en place par les enseignantes, à partir de 16h, après recueil de l'autorisation des parents. Cette année, les APC doivent être dédiées à des activités relatives à la maîtrise du langage et à la lecture, organisées sous forme d'ateliers ou de clubs de lecture (note ministérielle du 29/03/018).

La maîtresse du RASED, Mme Broussal, intervient dans les classes auprès d'élèves en difficulté, pendant le temps scolaire.

Différents dispositifs d'aide sont à notre disposition :

- le PPRE Programme Personnalisé de Réussite Éducative, qui s'adresse aux élèves qui ont des difficultés, pour lesquels certaines compétences ne sont pas maîtrisées ou risquent de ne pas l'être. C'est un dispositif purement pédagogique.

- le PAP Plan d'Accompagnement personnalisé, pour des élèves ayant des troubles des apprentissages durables et installés (dyslexie, dysphasie...). Il permet des aménagements pédagogiques et des aménagements du temps scolaire pour des prises en charge extérieures.

- le PPS, Projet Personnalisé de Scolarité pour des élèves ayant des troubles reconnus par la MDPH. Il permet des aménagements de la scolarité (AVS, matériel...).

- le SAPAD, Service d'Aide Pédagogique À Domicile, pour des maladies de longue durée.

- **Fonctionnement du périscolaire**

M. Sicart a décliné mon invitation au conseil d'école, toutefois, je rappelle que le Conseil d'Ecole donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'Ecole, y compris les activités périscolaires et la restauration scolaire.

- **Questions diverses**

- Les parents demandent si le « Quotient Familial » pourrait être appliqué également à la cantine, comme c'est le cas pour la garderie. → *M. Murriss répond que cela dépend de la Trésorerie.*

- Une collation pourrait-elle être prise à la récréation du matin pour les enfants qui arrivent tôt à la garderie ? → *Les enseignantes répondent que la récréation du matin est trop proche du repas de midi pour prendre une collation. Mais un arrangement peut être pris avec le périscolaire pour que les enfants puissent manger quelque chose vers 8h00.*

- L'APE sollicite la mairie pour l'organisation du marché de Noël le vendredi 07/12 de 16h à 19h00. Elle demande également la possibilité d'utiliser la sono de l'école.

- L'APE propose d'offrir des galettes des rois aux enfants le vendredi 18/01 après-midi, voire d'accompagner leur confection avec la classe de Mme Launay. → *Les enseignantes vont réfléchir à l'organisation.*

- L'APE demande la possibilité de fêter le carnaval dans l'école, sans parents, le vendredi 08/02 après-midi. L'APE offrirait des boissons. → *Les enseignantes vont réfléchir à l'organisation.*

- L'APE souhaite organiser une kermesse, dans le micro-site, fin juin (vendredi 28 ?).

- L'APE nous remet son rapport d'activités 2018.

- Les parents demandent s'il serait possible d'instaurer une aide aux devoirs pendant le temps de garderie du soir. → *M. Murriss répond qu'il faudrait voir combien d'enfants seraient intéressés, car le prix dépendrait du nombre d'enfants demandeurs. Il faudrait aussi une enseignante volontaire.*

- Serait-il possible de réfléchir à une organisation pour que les enfants puissent prendre leur goûter à l'intérieur quand il pleut (temps périscolaire) ? → *Le problème est lié au ménage, car le ménage n'est pas fait après la garderie.*

- Les enseignantes ont-elles prévu de venir au spectacle de Noël avec leurs élèves ? → *Mme Pain représentera les enseignantes.*

- Les parents trouvent excellente l'idée de pouvoir assister à un temps de classe avec une enseignante volontaire. → *Mme Pain renouvelle sa proposition d'ouverture, sur certains temps. Elle informera les parents de sa classe prochainement. Mme Staels dit qu'elle serait d'accord pour inviter des parents pour l'aider lors de certaines activités, notamment manuelles.*

La secrétaire

La directrice

Stéphanie Launay

Blandine Pain